

Sujet : [INTERNET] RE: AEU_22_2019_79_SARL Beurel Envionnement

De : BRAUD Christelle <c.braud@inao.gouv.fr>

Date : 17/08/2020 16:35

Pour : "pref-icpe-indust@cotes-darmor.gouv.fr" <pref-icpe-indust@cotes-darmor.gouv.fr>

Copie à : LEVEAU Emilie <e.leveau@inao.gouv.fr>, GUILLARD Laurence <l.guillard@inao.gouv.fr>

A l'attention de Mme LEVAVASSEUR

Bonjour,

Par courrier ci-après, vous avez fait parvenir à l'INAO, pour avis, le projet d'installation classée (ICPE) cité en objet.

Nous ne formulerons pas d'avis officiel, la commune d'YFFINIAC, concernée par le projet, étant uniquement située dans les aires de production de signes de qualité sous Indications Géographiques Protégées, à savoir :

IGP « Cidre de Bretagne », « Farine de Blé Noir de Bretagne » et « Volailles de Bretagne ».

Aucun opérateur n'est identifié pour l'un ou l'autre de ces signes de qualité sur la commune.

Veillez noter qu'après analyse et vérification du dossier, il n'y a pas d'objection à formuler à l'encontre de ce projet dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des productions sous signe de qualité concernées.

Restant à votre disposition

Cordialement

Pour Emilie LEVEAU, Ingénieur Territorial,
P/O

Christelle BRAUD

Délégation Territoriale Ouest

Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

1, rue Stanislas Baudry - 44000 NANTES

Tél. 02 40 35 82 31

c.braud@inao.gouv.fr



De : Robot Anae - DGALN/DEB <robot-anae.csso@developpement-durable.gouv.fr>

Envoyé : mardi 4 août 2020 11:00
À : INAO-NANTES <INAO-NANTES@inao.gouv.fr>
Objet : AEU_22_2019_79_SARL Beurel Environnement

Bonjour,

Ce message transmis par l'application ANAE est une saisine dans le cadre du projet Yffiniac- SARL Beurel Environnement soumis à autorisation environnementale et dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Liens vers les ressources à télécharger :

Référence ANAE du dossier : AEU_22_2019_79_SARL Beurel Environnement

En cliquant sur ce lien vous accéderez au dossier: [Lien Dossier AEU](#)

Éléments précisant les retours attendus par le service coordonnateur :

Échéance calendaire pour la remise de votre analyse : **03/09/2020**

Votre analyse de ce dossier devra être remise par un téléversement effectué à partir de l'interface d'ANAE dédiée au dépôt des réponses.

Formats acceptés : ODT ou PDF (scan de l'avis signé)

Rappel de contexte et de procédure :

Bonjour, Suite à la consultation des services sur la demande d'autorisation environnementale déposée le 1 août 2019 par SARL Beurel Environnement pour le projet Yffiniac- SARL Beurel Environnement et à l'examen du dossier par DREAL Bretagne UD22 , le dossier a été jugé non recevable le 09/04/2020 et une demande de compléments a été adressée à l'exploitant le 10/04/2020.

Vous avez souhaité être de nouveau consultés sur les compléments déposés le 03/08/20 afin de donner un avis ou une contribution sur la régularité du dossier.

Ainsi, je vous saurai gré de bien vouloir rendre un avis conclusif ou une contribution conclusive directement exploitable, selon l'échéance calendaire définie ci-dessus, indiquant :

- si les éléments apportés en compléments par le pétitionnaire sont de nature à répondre à vos interrogations ;
- si possible vos propositions de prescriptions que vous pourrez compléter le cas échéant dans le cadre de la consultation en phase de préparation de la décision.

Si le projet s'avérait incompatible avec la préservation des intérêts que les procédures visent à protéger, il est nécessaire d'en alerter le service coordonnateur dès que possible, avec indication dans votre avis des éléments motivant en droit et en fait la proposition de rejet de la demande sous forme de considérant intégrables

directement dans l'arrêté préfectoral de rejet.

Je vous remercie de déposer votre réponse selon les modalités précisées dans l'en-tête de ce message.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter Mme Laurence Levavasseur par mail pref-icpe-indust@cotes-darmor.gouv.fr ou au 02 96 62 43 37.

Merci de ne pas répondre à ce message, l'adresse utilisée pour le transmettre n'est pas faite pour recevoir du courrier.

Cordialement,